

Présentation des rapports

Page de titre : la page de titre doit comprendre les éléments suivants :

- le nom de la commune
- le nom du bâtiment traité (nom de la rue si on se trouve dans une agglomération importante)
- le no du bâtiment (formé du no de commune et du no ECA = Etablissement cantonal d'assurance incendie figurant sur la confirmation du mandat)
- le titre de l'intervention
- le nom et l'adresse du mandataire
- la date de création du rapport

Intérieur du rapport : les pages sont numérotées. Pour les photographies, voir directives spécifiques aux photographies.

Rapports historiques, archéologiques et techniques

Nombres d'exemplaires : les rapports sont à remettre en deux exemplaires originaux au SIPAL (un premier exemplaire destiné au dossier de l'affaire, qui sera versé aux Archives cantonales vaudoises, et le second destiné à la bibliothèque du SIPAL).

Format des rapports : les rapports sont tirés sur du papier A4 non recyclé. Afin de pouvoir les intégrer dans les dossiers et dans la bibliothèque, les rapports sont soit reliés (anneaux en plastique) soit conditionnés dans un dossier.

Rapports d'architecte et d'ingénieur

Nombres d'exemplaires : les rapports sont à remettre en un exemplaire original au SIPAL ; il est destiné au dossier d'affaire qui sera versé aux Archives cantonales vaudoises.

Format des rapports : les rapports sont rendus sur du papier A4 non recyclé. Afin de pouvoir les intégrer dans le dossier de l'affaire, les rapports sont soit reliés (anneaux) soit conditionnés dans un dossier.

¹ Sous rapport technique, on comprend les rapports concernant : la dendrochronologie, les peintures, les crépis, les bétons, les papiers-peints et les stucs, les boiseries, les parquets, la charpente, la couverture (ferblanterie et tuiles), les serrureries et les huisseries, les fenêtres, les vitraux, le mobilier religieux, les cloches, les orgues.

² Sous rapport d'ingénieur, on comprend les rapports : d'ingénieur civil, d'expert technique (chauffage, ventilation, électricité, sanitaire, sécurité, canalisations), géotechnique, géologique, expertise immobilière.